Signes 4:

Multiplication des pains & Lanciano.

Dans les évangiles, saint Jean nous rapporte 7 signes que Jésus a opérés. Or Dieu n'a pas cessé d'agir depuis 2000 ans. Nous proposons dans chacune des 7 fiches de découvrir un des signes que saint Jean nous relate de Jésus, ainsi qu'un signe plus proche de nous, devant lequel la science se dit dépassée. Cependant, il y a un troisième signe plus important encore, qui est celui que Dieu donnera à chacun. En effet, Jésus a dit : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous nous ferons une demeure. » Dieu souhaite rejoindre chacun dans sa vie, et c'est dans la prière que nous pouvons le rencontrer. Si Dieu a donné des signes au monde, c'est pour nous interpeller et pour nous mettre en route dans notre chemin avec lui.

I) Quatrième signe de Jésus : « La multiplication des pains ».

De l'évangile de saint Jean : « Après cela, Jésus passa de l'autre côté de la mer de Galilée, le lac de Tibériade. Une grande foule le suivait, parce qu'elle avait vu les signes qu'il accomplissait sur les malades. Jésus gravit la montagne, et là, il était assis avec ses disciples. Or, la Pâque, la fête des Juifs, était proche. Jésus leva les yeux et vit qu'une foule nombreuse venait à lui. Il dit à Philippe : « Où pourrions-nous acheter du pain pour qu'ils aient à manger ? » Il disait cela pour le mettre à l'épreuve, car il savait bien, lui, ce qu'il allait faire. Philippe lui répondit : « Le salaire de deux cents journées ne suffirait pas pour que chacun reçoive un peu de pain. » Un de ses disciples, André, le frère de Simon-Pierre, lui dit : « Il y a là un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de monde! »

Jésus dit : « Faites asseoir les gens. » Il y avait beaucoup d'herbe à cet endroit. Ils s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille hommes. Alors Jésus prit les pains et, après avoir rendu grâce, il les distribua aux convives ; il leur donna aussi du poisson, autant qu'ils en voulaient. Quand ils eurent mangé à leur faim, il dit à ses disciples : « Rassemblez les morceaux en surplus, pour que rien ne se perde. » Ils les rassemblèrent, et ils remplirent douze paniers avec les morceaux des cinq pains d'orge, restés en surplus pour ceux qui prenaient cette nourriture.

À la vue du signe que Jésus avait accompli, les gens disaient : « C'est vraiment lui le Prophète annoncé, celui qui vient dans le monde ». » (Jn 6,1-14)

II) Lanciano : un signe pour aujourd'hui.1) Le récit.

Au VIIIe siècle, à Lanciano en Italie, un moine célébrait la Sainte Messe et fut assailli du doute quant à la présence réelle de Jésus dans la Sainte Eucharistie. Or, quand il Prononça les paroles de la consécration sur le pain et sur le vin, il vit le pain se transformer en chair et le vin en sang. La Tradition, nous dit que c'était un moine de rite oriental, grec, appartenant à la grande famille spirituelle des Basiliens. Il est présenté comme n'étant "pas très ferme dans la foi, lettré des sciences du monde mais ignorant en celles de Dieu; allait doutant de jour en jour si dans l'Hostie consacrée fut le vrai Corps du Christ et dans le vin fut le vrai Sang". Puis, au moment du miracle, il sera "Atterré et confus par un aussi grand et merveilleux miracle, il resta un long moment comme transporté dans une extase divine; finalement, cédant la peur à l'allégresse spirituelle, qui lui emplissait l'âme avec un visage joyeux baigné de larmes, se tournant vers les personnes présentes, il leur dit ainsi: 'Ô heureux fidèles auxquels le Dieu Béni, pour confondre mon incrédulité a voulu se révéler dans ce très saint Sacrement et se rendre visible à vos yeux. Venez, frères, et admirez Notre Dieu qui s'est fait proche de nous'".

2) La reconnaissance de l'Église.

La première Reconnaissance eut lieu en 1574 par l'Archevêque Gaspare Rodriguez, lequel constata que le poids total des cinq caillots de sang équivalait au poids de chacun de ceux-ci. Ce fait extraordinaire ne fut pas vérifié ultérieurement. Le poids global actuel des caillots est de 16,505 g., celui de chacun de ceux-ci est de 8 g.; de



2,45 g.; de 2,85 g.; de 2,05 g. et de 1,15 g. Il faut ajouter 5 mg. de poudre de sang. A partir du XVIe siècle, divers documents attestent la vénération rendue aux "reliques" et la coutume qu'on avait de les porter en procession dans les moments urgents et de graves nécessités. D'autres Reconnaissances eurent lieu en 1637, 1770, 1866, 1970.

3) Premier examen scientifique.

En novembre 1970, sur les instances de l'archevêgue de Lanciano, de Monseigneur Perantoni et du ministre provincial des Conventuels des Abruzzes et avec l'autorisation de Rome, les Franciscains de Lanciano décidèrent de soumettre à un examen scientifique ces "reliques" qui dataient d'environ 12 siècles. La tâche fut confiée au docteur Edoardo Linoli, chef de service à l'hôpital d'Arezzo et professeur d'anatomie, d'histologie, de chimie et de microscopie clinique, assisté par le prof. Ruggero Bertelli de l'Université de Sienne. Le 18 novembre 1970, le docteur Linoli effectua des prélèvements sur les reliques sacrées et procéda aux analyses en laboratoire. Le 4 mars 1971, le professeur présenta un compte-rendu détaillé des diverses études effectuées. En voici les conclusions essentielles:

- 1. La « chair miraculeuse » est vraiment chair constituée du tissu musculaire strié du myocarde.
- 2. Le « sang miraculeux » est vrai sang: les analyses chromatographiques le démontrent avec certitude absolue et indiscutable.
- 3. L'étude immunologique démontre que la chair et le sang sont vraiment de nature humaine et la preuve immunohématologique permet d'affirmer avec toute objectivité et certitude que tous deux appartiennent au même groupe sanguin AB. Cette identité du groupe sanguin peut indiquer l'appartenance de la chair et du sang à la même personne, avec toutefois la possibilité de l'appartenance à deux individus différents du même groupe sanguin.
- 4. Les protéines contenues dans le sang sont normalement réparties dans un pourcentage identique à celui du schéma sérum-protéique du sang frais normal.
- 5. Aucune section histologique n'a révélé des traces d'infiltrations de sels ou de substances conservatrices utilisées dans l'antiquité à des fins de momification. Naturellement, la conservation de protéines et de minéraux observés dans la chair et dans le sang de Lanciano n'est pas impossible ni exceptionnelle : les analyses répétées ont permis de trouver des protéines dans les momies égyptiennes de 4 et de 5000 ans. Mais il est opportun de souligner que le cas d'un corps momifié selon les procédés connus est très différent de celui d'un fragment du myocarde laissé à l'état naturel pendant des siècles, exposé aux agents physiques atmosphériques et biochimiques.

Le prof. Linoli écarte même l'hypothèse d'une imposture commise dans les siècles passés. "En fait, dit-il, supposant qu'ont ait prélevé le coeur d'un cadavre, j'affirme que seulement une main experte en dissection anatomique aurait pu obtenir une "coupe" uniforme d'une viscère creuse (comme on peut encore l'entrevoir sur la "chair") et tangentielle à la superficie de cette viscère, comme le démontre le cours longitudinal, de facon prédominante, des bandes des fibres musculaires, visibles en plusieurs points dans les préparations histologiques. En outre, si le sang avait été prélevé sur un cadavre, il se serait rapidement altéré par déliquescence ou putréfaction."

4) Deuxième examen scientifique, la science dépassée.

une explication. »

Le rapport du prof. Linoli fut publié dans "Quaderni Sclavo in Diagnostica", 1971, fasc. 3 suscita un vif intérêt dans le monde scientifique. Aussi en 1973, le Conseil Supérieur de l'Organisation mondiale de la Santé O.M.S./O.N.U. nomma une commission scientifique pour vérifier, selon des expériences de contrôle, les conclusions du médecin italien. Les travaux durèrent 15 mois avec un total de 500 examens. Les recherches furent les mêmes que celles effectuées par le prof. Linoli, avec d'autres compléments. La conclusion de toutes les réactions et de toutes les recherches confirmèrent ce qui avait déjà été déclaré et publié en Italie. De manière précise, il fut affirmé que les fragments prélevés à Lanciano ne pouvaient pas être assimilés à des tissus momifiés. Leur conservation après presque douze siècles, dans des reliquaires de verre et en l'absence de substances conservatives, antiseptiques, antifermentatives et momificantes, n'est pas scientifiquement expliquable : en fait les vases qui renferment ces reliques n'empêchent pas l'accès de l'air et de la lumière ni l'entrée de parasites d'ordre végétal ou animal, véhicules ordinaires de l'air atmosphérique. **Quant à la nature du fragment de chair, la commission déclare sans hésitation** qu'il s'agit d'un tissu vivant car il répond rapidement à toutes les réactions cliniques propres aux êtres vivants. Ainsi, les analyses correspondent à ce que donneraient des tissus fraîchement vivants et non pas momifiés. Par exemple, on note que le profil des fractions protéiques du sérum est superposable à celui d'un échantillon de sang frais. Ce verdict confirme donc pleinement les conclusions du prof. Linoli. L'extrait du compte-rendu des travaux scientifiques de la Commission Médicale de l'OMS et de l'ONU, publié en décembre 1976 à New-York et à Genève,

déclare dans sa conclusion que <u>« la science, consciente de ses limites, se rend devant l'impossibilité de donner</u>